



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MARS 2013

Convocation du Conseil Municipal du 20 mars 2013.
Sous la présidence de M. Laurent LERCH, Maire.

Etaients présents : Mme Jacqueline SCHILDKNECHT, Adjointe, M. Raymond TROMMENSCHLAGER, Adjoint, Mme Nathalie GAERTNER-BATTMANN, Adjointe, M. Julien AST, Adjoint, Mme Eliane FARNY, Adjointe, M. Richard MORITZ, Adjoint, Mme Annie MUNCK, Mme Edmée BATTMANN, Mme Astride BINDER, Mme Marie-Thérèse GALLIOT, M. Michel WIESSER, Mme Kathia HAAS, M. Didier SANSIG, M. Norbert BEHRA, Mme Monique MANIGOLD, M. Pierre BATTMANN, Mme Colette NASSANY, M. Marc BISCHOFF, M. Roland DIETRICH, M. Michel BATTMANN, M. Edouard RINGENBACH, Conseillers Municipaux.

Etaients absents excusés : M. Antoine EHRET, Adjoint, avec procuration à Mme Jacqueline SCHILDKNECHT, Mme Marie-Marthe KOLB, M. le Dr. Pierre SCHWARB, M. Dominique KILLHERR avec procuration à M. le Maire, M. Franck DUDT avec procuration à M. Roland DIETRICH.

--oo0oo--

L'ordre du jour adopté est :

- I. **FINANCES**
 1. Compte administratif 2012 du budget principal et des budgets annexes
 2. Approbation du compte de gestion 2012 dressé par M. Eric BRAILLON, Inspecteur du Trésor
 3. Affectation des résultats 2012
 4. Orientations budgétaires 2013
 5. Subvention à l'Institut du Professeur HENON
- II. **VOIRIE – RUE MONT DU CHATEAU**
- III. **DEMANDE DE DEROGATION – DATE D'APPLICATION DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**
- IV. **CHASSE – MOUVEMENT DE PERMISSIONNAIRES**
- V. **DESIGNATION D'UN SUPPLEANT DU DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**
- VI. **DIVERS.**

--oo0oo--

TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS

I. FINANCES

1. Compte Administratif 2012

1.1- BUDGET PRINCIPAL

Le Compte Administratif de l'exercice 2012 du budget principal présente un excédent global de 388 185.82 €.

La Ville a investi, pour sa quatrième année consécutive, plus de 1.2 M € dans des travaux ou opérations d'investissement. L'autofinancement disponible a permis le financement de la participation à l'EHPAD, de matériel ou équipements divers et l'aménagement des jardins familiaux. L'emprunt de 350 000 € a financé la construction du mur du cimetière, tous les travaux de voirie (rue du marché, entrées de ville,) de l'électrification, mais également la rénovation de la Grange. Enfin, l'acquisition de la propriété du Bailly a été financée par un emprunt à court terme.

Des travaux en régie (80 000 €) au profit des jardins, de la grange, de l'éclairage public, et de l'aménagement de massifs urbains ont participé à la valorisation de notre patrimoine.

Les engagements formant les restes à réaliser (182 000 €) concernant les réalisations non réceptionnées sont déduits de l'excédent présenté.

La section de fonctionnement s'est soldée par un excédent d'exploitation de l'exercice hors report de 450 000 €.

Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 130 000 € par rapport aux prévisions dont -50 K€ pour les charges à caractère général et - 50 K€ de dépenses imprévues, -10 K€ sur les intérêts financiers et -20 K€ sur les charges de gestion.

Au cours de cet exercice un suivi particulier a permis un travail d'optimisation des charges d'impôts, de personnel et d'entretien des véhicules.

La réduction des dépenses dans de nombreux articles traduit l'engagement de la municipalité en faveur des économies d'échelle.

Quant aux recettes de fonctionnement elles sont supérieures au budget (+ 80 K€), l'amélioration provient principalement des recettes fiscales, et de dotation du Conseil Général.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	<i>SECTION FONCTIONNEMENT</i>	2 621 902.03	3 075 073.01
	<i>SECTION INVESTISSEMENT</i>	1 708 020.11	1 249 276.87
		+	+
REPORT DE L'EXERCICE 2011	<i>SECTION FONCTIONNEMENT</i>		507 609.05
	<i>SECTION INVESTISSEMENT</i>		19 149.03
		=	=
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		4 329 922.14	4 851 107.96
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2013	<i>SECTION FONCTIONNEMENT</i>		
	<i>SECTION INVESTISSEMENT</i>	182 000.00	49 000.00
	TOTAL	182 000.00	49 000.00
RESULTAT CUMULE	<i>SECTION FONCTIONNEMENT</i>	2 621 902.03	3 582 682.06
	<i>SECTION INVESTISSEMENT</i>	1 890 020.11	1 317 425.90
	TOTAL CUMULE	4 511 922.14	4 900 107.96
EXCEDENT CUMULE			388 185.82

1.2 – BUDGET EAU

Le réseau d'eau de la Ville présente un taux de performance de 97 % suite à d'importants travaux de recherche et de réparation des fuites sur le réseau. Les recettes de fonctionnement assurent la marge d'autofinancement nécessaire au financement de l'imposant programme de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de la modernisation des installations des réservoirs reporté au budget 2013.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION FONCTIONNEMENT	684 624.95	711 144.46
	SECTION INVESTISSEMENT	33 664.12	120 748.80
		+	+
REPORT DE L'EXERCICE 2011	SECTION FONCTIONNEMENT		126 622.90
	SECTION INVESTISSEMENT	49 468.56	
		=	=
TOTAL REALISATIONS REPORTS		767 757.63	958 516.16
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2013	SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	SECTION INVESTISSEMENT	4 500.00	6 000,00
	TOTAL	4 500.00	6 000,00
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	684 624.95	837 767.36
	SECTION INVESTISSEMENT	87 632.68	126 748.80
	TOTAL CUMULE	772 257.63	964 516.16
EXCEDENT CUMULE			192 258.53

1.3 - BUDGET ASSAINISSEMENT

L'incidence des nouvelles charges de fonctionnement de la station d'épuration est en adéquation avec les prévisions de recettes à travers le prix de la redevance. De même le tableau de financement de la construction de la station est respecté. Le coût des amortissements pris en compte dans le prix de la redevance depuis le début du chantier autorise pour 2013 l'inscription de 300 K€ dans des projets de réalisation et rénovation de collecteurs d'assainissement dans différentes rues de la ville.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION FONCTIONNEMENT	393 602.15	445 062.27
	SECTION INVESTISSEMENT	268 870.17	316 042.90
		+	+
REPORT DE L'EXERCICE 2011	SECTION FONCTIONNEMENT		3 571.18
	SECTION INVESTISSEMENT		140 586.80
		=	=
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		662 472.32	905 263.15
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2013	SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	SECTION INVESTISSEMENT	211 000.00	247 000.00
	TOTAL	211 000.00	247 000.00
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	393 602.15	448 633.45
	SECTION INVESTISSEMENT	479 870.17	703 629.70
	TOTAL CUMULE	873 472.32	1 152 263.15
EXCEDENT CUMULE			278 790.83

1.4 - BUDGET FORET

Le résultat des opérations de l'année est très satisfaisant malgré la baisse d'exploitation, d'une part et la réalisation de coupes importantes et coûteuses dans le secteur protégé des champs de captages d'eau, d'autre part. Des nouveaux chemins de desserte ont été créés et financés par l'exercice. Les travaux d'entretien des chemins ont été confiés au service technique en régie.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATION DE L'EXERCICE	SECTION FONCTIONNEMENT	304 562.37	348 425.26
	SECTION INVESTISSEMENT	49 125.66	50 705.04
		+	+
REPORT DE L'EXERCICE 2011	SECTION FONCTIONNEMENT		65 483.80
	SECTION INVESTISSEMENT	38 205.04	
		=	=
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		391 893.07	464 614.10
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2013	SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
	SECTION INVESTISSEMENT	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE	SECTION FONCTIONNEMENT	304 562.37	413 909.06
	SECTION INVESTISSEMENT	87 330.70	50 705.04
	TOTAL CUMULE	391 893.07	464 614.10
EXCEDENT CUMULE			72 721.03

Monsieur le Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, siégeant sous la présidence de Madame Jacqueline SCHILDKNECHT, 2^e Adjoint au Maire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du Receveur ;

Après avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2013 ;

Considérant que Monsieur Laurent LERCH, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2012, les finances de la commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- approuve le compte administratif de l'exercice 2012
- approuve les crédits reportés en investissement
- décide de reprendre les écritures dans le budget de l'année 2013
- considère les opérations de l'exercice 2012 définitivement closes et les crédits annulés.

Monsieur le Maire préside à nouveau le Conseil.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 DRESSE PAR M. Eric BRAILLON, INSPECTEUR DU TRESOR

Après s'être fait présenter le budget primitif 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2012 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 et des budgets annexes en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2012 conforme au compte administratif pour le même exercice.

3. AFFECTATION DES RESULTATS 2012

Après le vote du compte administratif de l'année 2012 ;

en accord avec le compte de gestion du Receveur ;

considérant les résultats de l'exercice 2012 y compris les restes à réaliser ;

le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'affecter les résultats 2012:

BUDGET	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT cumulé	RESULTAT D'INVESTISSEMENT (y compris Restes à Réaliser)	AFFECTATION DES RESULTATS	
			Fonctionnement	Investissement
PRINCIPAL	+960 780,03	-572 594,21	388 185,82	572 594,21
		(R à R : - 133 000,00)		
FORET	+109 346,69	-36 625,66	72 721,03	36 625,66
		(R à R : 0,00)		
EAU	+153 142,41	+ 39 116,12	153 142,41	0,00
		(R à R : + 1 500,00)		
ASSAINISSEMENT	+ 55 031,30	+223 759,53	55 031,30	0,00
		(R à R : + 36 000,00)		

4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES : **BUDGET PRINCIPAL**

La loi de Finances de 2013 confirme le gel des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales. Ce gel est suivi d'une baisse de 1.5 Mds en 2014 et 2015 qui devrait particulièrement impacter le bloc communal.

La loi confirme la poursuite de la mise en place de la péréquation. Ainsi ce fonds est augmenté de 140% (coût pour la Ville + 7 358 €) avec l'introduction dans le mode de calcul du nouveau critère de revenu par habitant à hauteur de 20%. De plus la dotation de fonctionnement attribuée à la Ville en 2013 diminuera de 9 000 €.

Le taux normal de TVA est amené à passer de 19,6% à 20% et le taux intermédiaire de 7% à 10%. A prévoir également à partir de 2014, l'incidence du coût des rythmes scolaires estimé à 150 € par enfant.

Les diminutions successives des dotations influencent la marge d'autofinancement. Les prévisions budgétaires sont établies sur la base d'un objectif d'autofinancement net de 150 000 €, indispensable au regard de nos besoins d'investissement. Or le financement d'importants travaux de réfection de voirie réduira cet objectif. Ces dépenses exceptionnelles (estimées à 75 000 €) pourront être financées par une ponction sur les dépenses imprévues (à hauteur de 20 000 €) ainsi que par une réduction des dépenses d'embellissement (à hauteur de 15 000 €) et le solde viendra en diminution de l'autofinancement.

Les chapitres des dépenses connaîtront une rigueur supplémentaire notamment dans les domaines des consommables (téléphones, carburant, énergies...).

Certaines prévisions de recettes sont encore incertaines, notamment celles en provenance des droits de mutations ou du fonds départemental de reversement de taxe professionnelle.

Le débat sur la fiscalité locale s'inspirera des ajustements nécessaires suite à l'augmentation de la contribution de la péréquation et à la baisse de la DGF.

Un crédit prévisionnel de recettes d'investissement de 1.2M€ (hors opération école maternelle) assurera le financement :

- du remboursement des emprunts
- de la participation à la ZAC
- de la participation à l'EHPAD
- des travaux prévus
 - . aménagement de la rue Mont du Château
 - . travaux en régie
- de l'acquisition de terrain.

La capacité à emprunter de la Ville autorise le recours à un emprunt complémentaire de 280 000€. Ce crédit assurerait le financement de petits travaux nécessaires dans le domaine des bâtiments communaux (église, temple, remparts, salle poly, mairie, locaux associatifs) et des voiries ou pour l'acquisition de nouveaux équipements et matériels (logiciels, armoires ignifuges).

BUDGET ASSAINISSEMENT

Maintien du prix de la redevance (part fixe et part variable).

L'autofinancement autorise :

- la réalisation de travaux attendus dans les secteurs rue des Gants et rue des jardins,
- l'installation d'un désableur en amont de la STE
- une réhabilitation et mise en conformité des déversoirs d'orage.

La réception définitive de la construction de la station d'épuration permettra l'encaissement du solde des subventions attendues.

BUDGET EAU

Maintien de prix de l'eau.

Engagement des travaux de sécurisation de l'alimentation, programme en partenariat avec les communes voisines.

Autofinancement des travaux :

- de pose de réseaux dans les rues Mont du Château, secteurs rue des Gants et jardins
- de mise en conformité des installations
- de recherche de nouvelles sources.

BUDGET FORET

Les prévisions du plan des coupes et des travaux décidées par le Conseil Municipal sont traduites en dépenses et recettes. Ce budget percevra une indemnisation pour pertes d'exploitation liées aux mesures de précaution engagées dans les coupes du secteur des captages d'eaux. Une partie importante des travaux d'entretien des chemins forestiers sera confiée aux services de la Ville. La participation de la Ville au projet de création de chemin de desserte dans le secteur du Heidenkopf est prise en charge par ce budget.

5. SUBVENTION A L'INSTITUT DU PROFESSEUR HENON

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de verser une subvention de 200 € au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation du Professeur HENON.

II. VOIRIE – Rue Mont du Château

Suite aux travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, il était prévu de réaliser la réfection de la rue Mont du Château, dans son extrémité (de l'ancien garage Monnier jusqu'au droit des propriétés STEFFAN).

Le projet propose d'aménager cette section relativement étroite en s'appuyant sur les limites domaine public/ parcelles privées et en délimitant la partie circulaire du trottoir par un simple caniveau aisément franchissable afin de faciliter le croisement de véhicules.

L'eau potable, les réseaux secs et l'éclairage public seront posés lors de ce chantier.

Le Conseil Municipal en date du 20 novembre 2012 avait approuvé l'avant-projet, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la consultation des entreprises.

L'offre la mieux-disante a été présentée par l'entreprise ROYER, au prix de 144 736.57 € HT soit 173 104.94 € TTC.

Le Conseil après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité** :

- d'approuver le projet d'aménagement de la rue Mont du Château
- d'inscrire au budget 2013 le programme des travaux de voirie
- de solliciter une subvention du Conseil Général
- d'approuver le tableau de financement suivant :

Coût des travaux HT	145 000 €	
- Lot VRD	93 000 €	
- Lot AEP	52 000 €	
- Travaux régie (éclairage - eau potable) et divers	15 000 €	
Coût prévisionnel total HT	160 000 €	
Subvention escomptée CG 68	8 000 €	
Autofinancement	152 000 €	(+ solde TVA)
Dont budget eau : 57 000 €		
Budget assainissement : 30 000 €		

- d'autoriser Mr le Maire à signer le marché des travaux avec l'entreprise ROYER domiciliée à 68690 MOOSCH rue des Artisans au prix de 173 104.94 € TTC, ainsi que tous documents nécessaires à la bonne gestion de cette opération.

III. DEMANDE DE DEROGATION – Date d'application de la réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal sollicite auprès de Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale le report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015 pour les écoles élémentaire et maternelle de la commune, aux motifs :

- incertitudes concernant l'encadrement des activités
- incertitudes concernant les financements
- manque de moyens mobilisables par la commune à si courte échéance, manque de moyens financiers, locaux inadaptés.

IV. CHASSE – Mouvement de permissionnaires

Le Conseil Municipal avait agréé Monsieur Fernand LACHENMAIER, demeurant 23 rue des Petits-Champs 68390 SAUSHEIM (séance du 30 mars 2010) et Monsieur Pierre FREYEISEN, demeurant 7 rue du Chêne 68500 MERXHEIM (séance du 26 juin 2011) en qualité de permissionnaires de la chasse du lot n° 3.

Monsieur Christophe BEHRA, adjudicataire du lot n° 3, sollicite la radiation de ces deux personnes de la liste des permissionnaires.

Il propose de les remplacer par Messieurs Gaël JOYE, demeurant route de Bulle 93 – 1687 VUISTERNENS DEVANT ROMONT – Suisse, Anthony GASSER, demeurant 32 Grand'Rue 68290 SEWEN et Constant HENRIOT, demeurant 2 bis rue de l'église 90200 GROSMAGNY.

Le Conseil Municipal, **par 23 voix pour et 2 contre**, accepte ce mouvement de permissionnaires.

V. DESIGNATION D'UN SUPPLEANT DU DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Le Comité Syndical du Parc, lors de sa séance du 19 novembre 2012, a adopté le principe que chaque collectivité adhérente au Parc a la possibilité de désigner un suppléant qui pourra remplacer l'élu titulaire en cas d'empêchement de ce dernier.

Monsieur Antoine EHRET, délégué, représente la Ville lors de l'assemblée générale extra-syndicale qui se réunit au moins une fois par an.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, désigne Monsieur Raymond TROMMENSCHLAGER délégué suppléant.

VI. DIVERS

1. Commission des Travaux du 16 avril

Monsieur Julien AST, Adjoint, invite les conseillers à participer à une réunion de la commission des travaux pour élaborer le planning des interventions dans les domaines de la voirie, du bâtiment, de l'eau et de l'assainissement.

2. Référendum

Les tableaux des permanences et du dépouillement sont soumis aux élus.

3. Anniversaires

Monsieur le Maire tient à remercier tous les élus qui rendent visite aux personnes de plus de 80 ans à l'occasion de leur anniversaire. Ce geste est particulièrement apprécié par les jubilaires et leurs familles.

4. Haut-Rhin Propre

Rassemblement de tous les bénévoles le samedi 6 avril à 8 h à la porte de la mairie (côté rue Cour Franche).

5. Eco point

On déplore de nombreux dépôts d'ordures ménagères ou autres devant les conteneurs. Le Conseil Municipal en appelle au civisme et demande d'une part le respect des principes de collecte, d'autre part de laisser les plateformes accessibles et propres. Il ne tolère aucun dépôt en-dehors des conteneurs.

